

## **DÉCLARATION DU SNES-FSU AU CA DE L'AEFE DU 24 MARS 2015**

**Les personnels du réseau AEFE seront en grève le 9 avril 2015, comme leurs homologues de France.**

L'appel interprofessionnel des organisations syndicales de fonctionnaires (CGT, FO, FSU, Solidaires et FA-FP) est clair : défense de nos salaires, emplois (dégel du point d'indice, rattrapages), et conditions de travail (création d'emplois statutaires, arrêt des politiques d'austérité, amélioration des statuts).

Dans ce cadre, le SNES, avec la FSU, met l'accent sur le **combat mené pour l'éducation** et dénonce les moyens insuffisants pour la montée des effectifs et des situations particulières, le traitement des dossiers de missions particulières, le renvoi à des gestions locales et, pour couronner le tout, les annonces faites sur la réforme du collège, **véritable retour en arrière allant à l'encontre des besoins et de la prise en compte de notre métier.**

À l'étranger, nous maintenons que les déclarations de priorité à l'éducation n'ont pas été suivies d'effet. Les documents comptables de ce jour l'attestent d'ailleurs : aucune ouverture ni perspective sur quelque revalorisation que ce soit pour les personnels, idem pour les ETP. Dans certaines zones, on sait par ailleurs que la machine tourne à l'envers et que les réseaux dits historiques tels que l'Espagne ou le Maroc paieront un lourd tribut, pour cause de redéploiement. On veut nous faire croire que les missions de services publics ne seront pas touchées, nous ne le croyons pas une seule seconde. S'ajoutent à ces questions les **bloquages de l'AEFE** sur des dossiers tels que l'avantage familial, la question du dialogue social des recrutés locaux, ou des dégradations liées au niveau de vie (perte brutale de pouvoir d'achat due à la chute de l'euro).

**Les syndicats de la FSU ont récemment dénoncé l'arbitraire à l'AEFE.** En réponse à la mobilisation des personnels et bien que déboutée sur un cas de fin de mission anticipée, l'Agence persiste dans cette ligne en ayant par exemple recours au passe-droit sur le recrutement résident.

**À la veille du 25e anniversaire de l'établissement public, force est de constater que les perspectives sont alarmantes pour les personnels, mais aussi pour l'ensemble de l'enseignement français à l'étranger.** Depuis des années, le SNES-FSU dénonce la privatisation du réseau qui a des conséquences bien concrètes sur les fonctionnements que nous constatons aujourd'hui : déconventionnements, perte des droits pour les personnels. Hier, le Mexique, aujourd'hui l'Uruguay, et demain ? Là encore, on veut nous faire croire que les solutions préconisées sont bonnes, les personnels savent qu'il n'en est rien et s'opposeront de toute force à la suite de cette dégradation.

**Pour contrer ces atteintes aux personnels, défendre l'éducation et une autre idée du service public et de ses missions, les personnels seront en grève le 9 avril, à l'étranger et outremer, avec le SNES-FSU !**

### Ordre du jour :

- Réponse de la présidente du CA à la déclaration du SNES
- Les 25 ans de l'AEFE
- Transmission des valeurs républicaines/présentation des réflexions en cours au MENESR
- Modification de la convention type (établissement conventionnés)
- Compte financier de l'exercice 2014
- Projet immobiliers 2015
- Budget rectificatif (BR) n° 1-2015
- Subvention aux établissements partenaires et autres
- Publication des actes de l'Agence
- Dons et legs
- Point spécial avec délibération-adoptée à l'unanimité sur la situation au Vanuatu
- Questions diverses : Point avantage familial, Uruguay, baisse euro, ORS



*En réponse à nos déclarations, la présidente du CA (Anne Marie Descôtes, Directrice générale de la mondialisation-MAEDI) reprend la parole :*

- La situation est difficile et ce n'est pas nouveau ; tous les moyens déployés sont contraints et dans ce contexte oui il faut faire de vrais choix.*
- Le réseau AEFÉ est un outil majeur et il est préservé. On se doit de faire des choix drastiques et il ne sert à rien de demander plus.*
- L'avenir doit être pensé autrement. Il faut préserver au mieux les acquis. On essaie de mobiliser largement, il nous appartient à tous d'être solidaires pour préserver le réseau par rapport à d'autres et l'accent mis sur l'immobilier est une bonne chose.*

*La DGM fait ensuite un point spécial sur des situations sécuritaires préoccupantes, à quelques jours de l'attentat de Tunis. Elle remercie l'AEFE pour sa réactivité : l'Agence a parfaitement réagi. Une mission d'évaluation de la situation sera d'ailleurs conduite en Tunisie, les 26 et 27 mars, pour étudier les moyens à mettre en œuvre.*

*Sur le cyclone PAM (Vanuatu) la présidente remercie également l'Agence et l'ensemble des équipes en place, pour leur courage et leur réactivité.*

Voir sur cette question, ci-dessous, la délibération spéciale votée à ce CA.

## **Les 25 ans de l'AEFE**

En avril prochain et à l'occasion du 25ème anniversaire de l'AEFE un certain nombre de manifestations auront lieu à l'étranger et à Paris. Le ministre des Affaires étrangères organisera une réception au quai d'Orsay le 8 avril. Le 10 avril (journée « 25 ans de l'AEFE ») auront lieu sous forme de tables rondes des rencontres entre les partenaires du réseau. Celles-ci seront retransmises en direct dans les établissements. Auront également lieu une soirée et dîner de clôture avec l'ALFM (association des Anciens des lycées français du monde)

**Le SNES-FSU (et le SNUipp-FSU) annoncent qu'ils ne participeront pas à cet anniversaire des 25 ans. Nous ferons savoir pourquoi et communiquerons largement sur la question.**

## **Transmission des valeurs républicaines/présentation des réflexions en cours au MENESR.**

**Cette présentation est faite par Claude Bisson Vaivre, IGEN.** Un rappel du contexte est tout d'abord présenté. Les événements tragiques (attentats) ont fait réagir les citoyens et l'école, symbole de la solidité de notre République. La question du rôle de l'école est posée, dans sa dimension : « faire partager aux élèves les valeurs de la république »

L'IGEN fait une rapide approche historique menant de l'instruction civique au primaire à l'ECJS dans le second degré, et, en 2013, la charte de la laïcité. Pour l'Education, les ressources existent, il faudra sans doute mieux accompagner (cf EDUSCOL) et faire attention au décrochage scolaire qui implique le décrochage des valeurs.

Le SNES intervient pour dire que nous rejoignons bien sûr ces préoccupations. Il est important que l'institution montre l'exemple. Nous rappelons pour cela qu'il s'agit, au-delà des usagers, d'une implication de tous les personnels. A l'étranger, le vivre ensemble prend bien sûr un écho différent, car c'est le quotidien, des élèves mais également des personnels. C'est ce qui fait probablement la particularité de la situation. L'Agence se doit d'être un exemple et donner une

image de cohérence, car c'est ce qui fait le sens de ses missions. Nos élèves sont dans nos établissements de 3 à 18 ans et c'est un lieu de vie important. Il faut sans cesse garder à l'esprit le sens de ces missions, car c'est l'esprit républicain. Concernant la charte de la laïcité, même dans des contextes difficiles, il faut travailler localement pour arriver à un affichage généralisé.

### Modification de la convention type (établissements conventionnés)

L'Agence précise que ce document a fait l'objet depuis le dernier CA de nombreux ajouts et modifications (visas, règles de gestion et de gouvernance). La nouvelle convention type est établie sur la base de 5 ans à reconduction expresse. Le SNES-FSU demande que soit ajoutée la reconnaissance des organisations syndicales. A quoi sert de faire référence aux circulaires 2551 et 2552 pour les personnels de droit local si l'Agence ne va pas jusqu'au bout. **Pour le SNES, c'est cela aussi l'esprit républicain et l'administration devrait commencer par la garantie des droits des personnels et la reconnaissance syndicale.**

Autre remarque, aucun cadrage n'est prévu, alors que nous l'avions demandé, concernant les conditions de la reconduction (ou non) expresse.

**Le SNES et le SNUipp votent CONTRE cette convention type. La FCPE, l'UNSA et deux parlementaires s'abstiennent. Tous les autres votent POUR. La convention type est adoptée.**

### Compte financier de l'exercice 2014

Exercice classique à cette époque de l'année.

#### Les interventions du SNES-FSU :

Toujours la recherche d'économies dans le réseau alors que l'attractivité est là et la masse salariale est à la baisse. La non prise en compte des emplois (ETP) nécessaires, dans le réseau comme en centrale, maintient de trop nombreux personnels dans la précarité;

Les établissements en gestion directe thésaurisent, avec parfois des fonds de réserve conséquents et même vertigineux ; mais tout est pour l'immobilier.

Le SNES attire à nouveau l'attention du CA sur la charge que constitue la part patronale des pensions civiles des détachés. On considère par trop qu'il s'agit d'un fait acquis ; pour nous, cette charge est inacceptable.

Deux questions :

1) Où sont les comptes financiers des EGD ? Il existait une note détaillée mais là plus rien ; ils ne sont pas non plus votés dans les établissements. Comment les administrateurs peuvent-ils se prononcer sur des comptes qu'ils ne voient pas ?

2) Où sont les éléments de comptes du CPM (comité de pilotage de la mutualisation) ? Où est l'approbation du compte CPM ? Au final, personne ne voit ces comptes. La réponse donnée au CT de juin 2014 ne peut constituer la fin du dossier pour nous. Il est fait référence à un budget CPM et on doit le voir au CA, ce qui n'est pas le cas.

**La réponse de l'AEFE n'est pas satisfaisante, le SNES-FSU mettra tout en œuvre pour obtenir la transparence.**

**La FSU et un élu de l'AFE votent CONTRE (5), tous les autres POUR.**

## Projets immobiliers 2015

Tous les projets donc certains sont instruits de longue date, sont adoptés. Le SNES-FSU avait contacté ses représentants dans les pays.

Alger-projet d'extension de l'école primaire Alexandre Dumas (5M€), Fès -restructuration du groupe scolaire La Fontaine (7M), Hanoi-construction du nouveau lycée A. Yersin (12,5M), Marrakech-restructuration du lycée V. Hugo (8M), Sousse-relocalisation de l'école Guy de Maupassant et du collège C. Nicolle (5,4), relocalisation de l'école D Tananarive (2,6M), restructuration des bâtiments du pôle de Tanger (3,45M).

Sur Marrakech, le projet prévoit une médiathèque commune avec l'Institut. Le SNES intervient sur l'aspect sécuritaire des déplacements (l'institut) et sur la nécessité d'une convention. L'Agence répond que cela sera pris en compte.

## Budget rectificatif (BR) n°1-2015

Dans la ligne des remarques sur le compte financier, le SNES-FSU dénonce l'énormité de fonds de réserve des établissements alors que le dialogue social et les perspectives de revalorisation des recrutés locaux est le plus souvent au point mort.

**Nous votons CONTRE ce BR 1.**

## Subventions aux établissements partenaires et autres

Une fois de plus, des subventions dont certaines sont du fonctionnement annuel déguisé : Collège d'Holon (Israël) 50 000 €, école française d'Oulan-Bator-Mongolie (23100€ : le SNES fait remarquer qu'on est quand même à 796€/ élève, pour un partenaire), école internationale de Kuta Bali-Indonésie (2500€), école française de Natal-Brésil, 3200€.

La deuxième partie correspond à des subventions de fonctionnement pour les personnels de la centrale : contribution à l'AS des affaires étrangères (12 000€), amicale de l'AEFE 10 000€.

Enfin une subvention de 15 000€ pour le fonctionnement des anciens élèves (ALFM), dans le cadre des 25 ans.

## Publication des actes de l'Agence

Point technique concernant la publication des directives, instructions et circulaires. Celles qui comportent une interprétation du droit positif ou une description des procédures administratives font l'objet d'une publication au BO du MAEDI, consultable en ligne. Les délibérations du CA et décisions relatives à l'organisation des services font l'objet d'un affichage dans les locaux parisiens et nantais et d'une publication sur le site de l'AEFE (partie publique)

## Dons et legs

La société TOTAL fait un don (200 000€) au Lycée français de Pékin.

## Point spécial avec délibération-adoptée à l'unanimité- sur la situation du Vanuatu

Il est proposé au conseil d'administration d'autoriser l'acceptation de dons en faveur du Lycée Français Jean-Marie Gustave le Clézio de Port-Vila (Vanuatu), sous réserve de la conclusion d'une convention entre l'AEFE et le Lycée Français de Port-Vila.

L'Agence a par ailleurs fait une présentation de la situation. Ils sont en train de recenser au mieux les besoins. La présidente évoque des questions au-delà de l'établissement, comme le risque de malnutrition suite aux conséquences locales dans le pays.

L'AEFE indique avoir reçu un très grand nombre de demandes de la part d'autres établissements du réseau, pour apporter des aides au Lycée le Clézio. D'où la délibération exceptionnelle votée ce jour, par laquelle il s'agit évidemment de reverser la totalité de l'aide à l'établissement. La dimension de la coopération éducative a été également évoquée, (possibilité d'aide d'établissements nationaux, plus durement touchés encore)

Le SNES est intervenu sur la question du recensement des besoins qui ne devrait négliger ni les personnels ni leur familles. Nous avons dit qu'il était essentiel de faire remonter des données et que nous le ferions, le plus rapidement possible, pour pouvoir intervenir efficacement.

## Questions diverses

### Point Avantage familial

A la demande du SNES-FSU, un nouveau point est fait sur l'avantage familial.

Faut-il se répéter ? Nous dénonçons solennellement au CA la situation inadmissible dans laquelle se trouvent les personnels résidents (non publication de l'arrêté des montants d'AF, non publication de l'arrêté sur la gratuité des droits de première inscription). Pour nous, l'administration a clairement manqué d'anticipation : nous sommes bientôt à la fin de l'année scolaire !

L'Agence répond que le texte est toujours à l'examen, il intégrera les DPI et il est traité en parallèle avec le texte sur les majorations familiales, qui vient d'être débloqué. On espère donc une signature rapide.

**Le SNES rappelle que notre consigne syndicale est de ne pas payer le différentiel frais de scolarité/AF mais notre position va se radicaliser : nous dirons aux collègues de ne plus rien payer. Aujourd'hui, l'employeur AEFE se met hors la loi, mais ce sont les personnels qui sont pénalisés.**

A la remarque du SNES-FSU sur le manque d'anticipation, le DAF du MAEDI répond que le dossier a été envoyé en mars 2014 puis il a été revu avec le juridique et qu'un nouvel envoi a eu lieu en novembre 2014, puis en mars 2015. Il y a eu plusieurs difficultés y compris avec les majorations familiales (expatriés). Pour lui, il n'y a eu ni manque de conscience ni manque d'anticipation.

### Uruguay

Ce point est une demande du SNES-FSU. L'Agence répond tout d'abord sans répondre, en présentant un historique de l'établissement. Le SNES remonte à la charge en disant qu'il y a un vrai problème de communication. A lire le compte rendu de la mission AEFE et les déclarations de l'ambassadeur, il y a un double discours. Les personnels, ainsi que l'ensemble de la communauté scolaire, sont en droit d'être informés de la situation réelle et de toute évolution. La seconde réponse est plus claire. L'Agence parle du blocage avec la nouvelle convention (qui impose la présence d'un DAF « France »). Mais selon l'AEFE tout est mis en œuvre pour régler la situation. Personne ne sera remercié au 01.08.2015. L'ambassadeur intervient au niveau du ministère uruguayen pour permettre de trouver une issue favorable avec l'acceptation de la nouvelle convention par la SFE.

**Le SNES suivra bien sûr ce dossier de très près.**

## **Le SNES a demandé une question sur les conséquences de la baisse de l'euro, notamment dans des zones devenues difficiles comme les Emirats Arabes Unis ou le Qatar**

Réponse de l'AEFE : le taux de chancellerie ainsi que l'inflation sont pris en compte à chaque ajustement trimestriel du barème de l'ISVL.

Le barème d'avril 2015 intégrera donc une augmentation globale de l'enveloppe de l'ISVL de +1,8M€, ce qui permettra à plus de 70% des personnels résidents du réseau de voir le montant de leur indemnité augmenter.

Pour ce qui est de la situation des Emirats Arabes Unis, le barème de l'ISVL d'avril 2015 affiche une augmentation de +10%, après une augmentation de 6,05% au barème précédent (janvier 2015). Ces augmentations successives ont pris en compte l'impact de la baisse de l'euro. Pour le Qatar, le barème ISVL d'avril 2015 augmentera de 8,15%, après avoir enregistré une progression de 6,36% au 1er janvier 2015.

## **Sur le sujet des ORS, pour lequel le SNES-FSU a alerté l'Agence dès août 2014. Nous reproduisons la réponse écrite ci-dessous**

L'AEFE a engagé le travail d'adaptation du décret n°2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré (NOR : MENH1407664D).

Dans ce cadre, sont envisagées :

- la réécriture de la circulaire AEFE 520 du 17 février 2003 ;
- l'élaboration d'un référentiel des missions complémentaires spécifiques et la définition des modalités d'attribution et de reconnaissance de ces missions ;
- une redéfinition du rôle et des missions des EMCP2, en cohérence avec le service d'enseignement prévu par le décret du 20 août 2014 pour permettre une articulation avec les missions complémentaires autres que celles dévolues aux enseignants expatriés ;
- l'adaptation de l'outil de gestion et notamment des formulaires de déclaration de service ;
- la rédaction d'un guide de gestion à l'attention des chefs d'établissement.

L'ensemble de ces travaux seront présentés aux représentants des personnels dans le cadre de réunions de dialogue social préalablement au Comité technique programmé en juin 2015, qui sera consulté sur le projet de circulaire d'application du dispositif pour les personnels relevant de l'AEFE.

La détermination des conditions d'attribution et des taux des Indemnités pour missions particulières (IMP) reste toutefois subordonnée à la publication des textes d'application du décret du 20 août 2014 leur conférant une base réglementaire et à leur transposition à l'étranger. La mise en application interviendra lors de la rentrée 2015 pour le rythme Nord et de la rentrée 2016 pour le rythme Sud.

**Il est bien entendu que nous allons intervenir à nouveau, notamment à la lecture de la fin de cette réponse.**

Secteur hors de France  
téléphone : 33 1 40 63 29 41  
télécopie : 33 1 40 63 28 31  
site : [http:// www.hdf.snes.edu](http://www.hdf.snes.edu)

Patrick SOLDAT  
Secrétaire national chargé  
des questions hors de France et des COM  
Annie DELPORTE, Jérôme NASSOY,  
Henri-Jean NOURI, Laurent PICARD,  
Membres du Secteur Hors de France.  
PS/AD/JN/HN/LP/